

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29/08/2023 à 18 h 30**

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CHAMPETIER Robert, DELAUZUN Corinne, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie.

Absents, excusés : CARRERES Thierry (donne pouvoir à MOLLARD David), CHOLLET Floriane, DUCROS Adeline (donne pouvoir à GARCIA Malorie), VEZON Gérald.

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Demande de subvention voirie au Conseil Départemental

M. le Maire propose de réaliser des travaux de voirie communale suite à l'appel d'offres pour 2023-2026, pour lequel l'entreprise LAUPIE a obtenu le marché. Après étude, M. MANIFACIER de la DDT estime le coût prévisionnel à 50 654,65 € HT pour l'exercice 2023. Le Conseil Municipal approuve le projet (chemin de La Lauze, place de la mairie et parking boulangerie-école) et sollicite une subvention « Atout Ruralité 07 » auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche.

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Tarif repas cantine

Les repas de cantine sont fournis par la Sté Plein Sud Restauration à Largentière. Le nouveau contrat fixe le prix à 3,76 € TTC le repas, à partir du 4 septembre 2023. Dans les nouvelles conditions, le pain sera fourni par le boulanger du village.

M. le Maire propose de fixer le prix du repas à 3,80 €.

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Approbation du retrait de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien au Syndicat Mixte des Eaux Gard Ardèche

Le Garn, Montclus et Issirac font partie de la Communauté d'Agglomération ; afin de pouvoir effectuer des travaux sur leurs réseaux et de gérer en propre leur compétence « eau potable », ils doivent se retirer du Syndicat Mixte des Eaux Gard Ardèche. Le Conseil Municipal approuve ce retrait dans les conditions prévues.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Sonnerie des cloches (angélus, jour, nuit, PCS)

En avril 2023, la foudre a détruit le programmateur de la cloche de l'église qui ne sonnait plus la nuit.

Avant cet épisode de foudre, le conseil avait prévu de remettre en route la cloche des heures sur un nouveau beffroi comme avant, avec l'aide d'une subvention du Conseil Départemental. Suite aux travaux, tout a été remis en route le jour, la nuit et l'angélus.

Des personnes malveillantes ont profité de l'ouverture de l'église pour arrêter les cloches à plusieurs reprises. Depuis, le tableau de commande a été mis en sécurité pour éviter toute manipulation.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer s'il souhaite que les cloches sonnent le jour et la nuit ou que le jour.

Résultat du vote :

- 6 pour que les cloches sonnent jour et nuit : CHAMPETIER Christophe, CHAMPETIER Robert, DUCROS Adeline (procuration), GARCIA Mallorie, ZAMORA Julie, PAYAN Jean-Christophe,
- 3 pour que les cloches s'arrêtent de 23 h à 7 h du matin, Corinne DELAUZUN, FAIVRE Catherine, MOLLARD David,
- 2 abstentions : CARRERES Thierry (procuration) Cécile GODET.

6°) Questions diverses

Ecole/Cantine/Garderie :

- Les travaux sont terminés, encore quelques finitions à prévoir ; accueil des élèves le lundi 4 Septembre,
- Inauguration le 29 Septembre, à 17 heures.

Travaux :

- Des volets électriques ont été installés dans la salle du conseil municipal,
- A l'église, réfection des cloches et destruction des mauvaises herbes qui poussent au clocher par le Maire, les employés n'ayant pas le droit d'effectuer ces travaux dangereux,
- Pose d'une nouvelle guirlande sur la place Joseph Blancher.

Courrier reçu :

- L'AMF, appel des maires, suite aux émeutes,
- La Préfecture : copie du courrier envoyé à M. SAINT-ETIENNE Sylvain, concernant une brebis trouvée morte dans une vigne, quartier La Mathe, déclarée au département par M. DUCROS Jonathan sans en avertir la mairie !
- La Préfecture : information sur la décentralisation de l'instruction et de la Police de la publicité à partir de Janvier 2024,
- M. Daniel TOULOUZE à Joyeuse, 2 courriers arrivés en mairie, illisibles.

Infos :

- D'importants problèmes à la station d'épuration dus aux lingettes jetées dans les sanitaires ; une nouvelle information sera transmise dans le bulletin trimestriel,
- Plainte au niveau du chemin de Beauregard qui sert d'entrepôt de matériel et de déchetterie sur le domaine public, suite aux travaux de M.DELAUZUN Laurent ; les piétons ne peuvent plus passer. M. le Maire avait demandé à M. DELAUZUN, suite à sa présence au dernier conseil de rendre cet accès propre, de ce fait, la mairie ira faire une intervention,
- Le SICTOBA souhaite renforcer le contrôle d'accès aux déchetteries, ce qui risque de provoquer une augmentation des dépôts sauvage,
- Mme ROMAN Bénédicte a réussi un examen professionnel lui permettant d'accéder au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe,
- L'ancienne école publique sera louée pour moitié à une psycho-praticienne courant septembre et l'autre moitié en box du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024.

Fin de séance à 20 h
Catherine FAIVRE